

C0196

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

LES FONDAMENTAUX DU MONTAGE D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concrétiser vos projets urbains en maîtrisant chaque étape

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres écoquartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient. La loi "ZAN" interpelle les opérations d'aménagement et la production du logement dans une démarche de respect des ENAF et d'exploitation des friches. Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, contractuels ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ?

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > définir le cadre général et juridique d'une opération d'aménagement
- > définir les différentes étapes clés de l'opération d'aménagement
- > repérer le rôle des acteurs intervenant dans l'opération d'aménagement
- > étudier les outils de l'action opérationnelle : action foncière, financement des équipements collectifs, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stanley GENESTE ou Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI, Consultants-formateurs en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 17 et 18 septembre 2026 - Distanciel

les 17 et 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris

les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le projet d'aménagement

- le métier d'aménageur et les acteurs / les études préalables et le programme d'aménagement / les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux
- les analyses urbaines et d'habitat
- la méthode de conception du projet

La zone d'aménagement concerté

- le dossier de création et le dossier de réalisation / le plan d'aménagement

Le lotissement

- le régime et le dossier du lotissement

Les autres procédures d'urbanisme

Les outils fonciers

- la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption

Les procédures et autorisations connexes

Les modes opératoires de l'aménagement

- les opérations en régie ou régie assistée (mandat)
- mandat loi MOP, mandat loi ALUR
- les opérations en concession d'aménagement
- régime et mise en concurrence
- les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots, cession foncière avec charge, aménageur - constructeur...)

Processus d'élaboration de l'aménagement

- éléments de méthode et exemples

Mise en situation : travail individuel ou en groupe et élaboration du montage d'une opération d'aménagement

- apprendre à structurer et à optimiser une opération d'aménagement
- définir et localiser les programmes / choisir la procédure d'aménagement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.